

20 MARS 2026

DE 8H45 A 17H

AMPHITHÉÂTRE ARO6

Faculté de droit, sciences
économiques et gestion de Nancy

et à distance en direct sur ULTV



CONFERENCE

DROIT ET MAFIAS

LE POUVOIR DE LA LOI CONTRE LA LOI DU POUVOIR

Manifestation organisée par l'Institut François Geny
sous la direction scientifique de
Catherine MÉNABÉ - maître de conférences Université de Lorraine
Maud RIGHETTI - docteur en droit Université de Lorraine

inscription



ifg.univ-lorraine.fr

Ouvert à la formation continue des avocats et des magistrats (en présentiel)



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Institut
François
Geny



FACULTÉ DE
DROIT
SCIENCES
ÉCONOMIQUES
& GESTION
DE NANCY

D.U.
CRIMINOLOGIE
& VICTIMOLOGIE
NANCY



cour d'appel
nancy

ARCHIVIO
LETIZIA BATTAGLIA

Pr. J. LAPOINTE	Doyen de la faculté de droit de Nancy
Pr. F. MONCASSIN	Directeur de l'Institut François GénY
M. M. JEANTALON	Premier Président de la cour d'appel de Nancy
M. H. BERBAIN	Procureur Général près la cour d'appel de Nancy
Me S. DUPIED	Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Nancy
Mme C. MÉNABÉ	MCF HDR Droit privé Université de Lorraine Directrice du D.U. criminologie
M. E. NICOSIA	Juge de la 3e chambre pénale du tribunal de Palerme
Mme E. APARD	Chargée de recherche à l'IRD laboratoire URMIS Université Paris Cité
Dr. S. LEMOINE	Chef de pôle psychiatrie Hôpitaux Civils de Colmar Expert de justice près la CA de Colmar
Mme D. LAURICELLA	Journaliste, autrice et documentariste pour la Rai Récipiendaire du prix P. Borsellino pour son travail de dénonciation du système mafieux
Mme S. LAVRIC	MCF Droit privé Université de Lorraine
Mme F. IMBERGAMO	Substitute du procureur à la Direction Nationale Antimafia et Antiterrorisme de Rome
Mme J. RENNESSON	Vice-Procureure au Parquet National Anticriminalité Organisée (PNACO)
Mme C. COENEN	Vice-Procureure à la Juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Nancy
M. G. GATTI	Procureur-adjoint du tribunal de Bari
Mme P. DIAGBOYA	Philosophe, chercheure associée à l'IFRA-Nigéria
M. M. HUGEUX	Association ECPAT France
Mme C. MANTEL	Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF)
Mme D. VILLEGAS	MCF Droit privé Université Paris Panthéon Assas Association Crim'Halt
M. R. LEGENDRE	Docteur en histoire contemporaine

8h30 – accueil

8h45 – allocutions d’ouverture des travaux

Les mafias : état des lieux

Géocriminalité des mafias

- Panorama français des mafias
- Histoire de la lutte anti-mafia en Italie (E. NICOSIA)
- Usages et mésusages de la notion de Mafia dans l’étude des réseaux de traite sexuelle nigériens en Europe (E. APARD)

Pause

Les femmes dans les mafias

- La violence des femmes (Dr. S. LEMOINE)
- Les marraines : mythes ou réalité ? (D. LAURICELLA)
- De survivantes à bourreaux : les Madams (C. MÉNABÉ)

Repas

Les mafias : moyens de lutte

Le droit

- Mafia et repentis : regard français (S. LAVRIC)
- Projet "libres de choisir" : soutien à la sortie des milieux (F. IMBERGAMO)
- Développement des moyens de lutte régionaux, nationaux et transnationaux (J. RENNESSON – C. COENEN)

Pause

Le collectif civil

- La force du collectif face à l’individualisme mafieux (G. GATTI)
- La prise en charge des victimes, exemple des cults (P. DIAGBOYA)
- Table ronde Communiquer, informer, sensibiliser (D. LAURICELLA, M. HUGEUX, C. MANTEL, D. VILLEGAS, R. LEGENDRE)

17h – Clôture des travaux

DROIT ET MAFIA

LE POUVOIR DE LA LOI CONTRE LA LOI DU POUVOIR

Les organisations mafieuses et la criminalité organisée ne relèvent ni d'une criminalité cantonnée aux marges de la société, ni d'un folklore criminel hérité du passé. Elles s'inscrivent pleinement dans les dynamiques contemporaines et investissent l'ensemble des sphères économiques, sociales et culturelles.

Comprendre les mafias et les réseaux criminels constitue dès lors un préalable indispensable à toute politique efficace de lutte contre la criminalité organisée et de protection de l'État de droit.

Ce colloque propose de placer les mafias italiennes et les *cults* nigériens au cœur du débat scientifique et citoyen, en interrogeant leurs modes de fonctionnement, leurs logiques de pouvoir ainsi que leurs capacités d'adaptation aux mutations du monde contemporain

. En réunissant chercheurs et praticiens, cette journée vise à mettre en lumière les limites des dispositifs actuels de prévention et de répression, tout en identifiant des pistes d'amélioration susceptibles de nourrir l'élaboration de réponses juridiques et institutionnelles adaptées aux formes contemporaines de la criminalité organisée.

Le colloque s'ouvrira par un état des lieux des phénomènes mafieux, permettant d'interroger la notion même de mafia, les logiques de géocriminalité à l'œuvre, ainsi que la place singulière des femmes au sein de ces organisations criminelles.

Un second temps sera consacré aux moyens de lutte, tant juridiques que sociétaux, et donnera lieu à des échanges sur les pratiques actuelles, les évolutions législatives en cours et les perspectives de réforme à envisager.